

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – Aromathitude – Bottequin David (N° Entreprise  
BE0873875572) – Rue de Leuze 32- 7812 Houtaing

### 1. Notions générales

Toute commande à notre société est régie par les présentes conditions générales, outre d'éventuelles conditions particulières approuvées par écrit par notre société, à l'exclusion des conditions générales d'achat du client. Une tolérance vis-à-vis d'une dérogation aux présentes conditions ne pourra être considérée comme une acceptation d'une modification aux présentes conditions générales de vente.

### 2. Prix et commandes

Les prix indiqués sont réputés TVA comprises. Les tarifs repris dans nos brochures et site web ne peuvent être considérés comme une offre et nous nous réservons le droit de les modifier à tout moment sans avis préalable. Le prix convenu entre parties ne s'appliquera qu'aux quantités commandées. En cas de commande de quantités supplémentaires, notre société se réservera le droit d'appliquer d'autres tarifs.

### 3. Délais de livraison

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et sans engagement de notre société. Sauf disposition contraire les délais de livraison sont toujours calculés en jours ouvrables. Délais de livraison : 10 jours ouvrables.

### 4. Risques et agrégation de la livraison

Nonobstant la réserve de propriété, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Une réclamation pour des vices apparents ne sera recevable que si les griefs sont formulés de manière précise par lettre recommandée expédiée dans les 48 heures de la livraison.

### 5. Paiement

Nous nous réservons le droit de facturer les marchandises au fur et à mesure des livraisons, même si celles-ci sont partielles. Toutes nos factures sont payables au comptant. Le paiement doit être effectué sur le compte en banque mentionné sur la facture ou par un moyen de paiement légal au siège social. A défaut de paiement de la facture à l'échéance, des intérêts

moratoires sont dus conformément à la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales. En cas de non-paiement (partiel ou total) de la dette à l'échéance, le solde restant dû sera majoré de 15% et sans préjudice au droit à la résolution de plein droit du contrat aux torts et griefs du client. En cas de décès, faillite, incapacité, procédure de redressement judiciaire ou dissolution du client, publication du nom du client dans le journal des Protêts, ou en cas de non-paiement de ses factures, nous nous réservons le droit de mettre fin à toute livraison de marchandises et en tout cas d'exiger le paiement immédiat de toutes marchandises déjà fournies.

#### 6. Accidents et assurance

En cas d'accident, quels que soient le moment et la cause, notre responsabilité reste limitée à celle pouvant résulter de notre personnel ou du fait de nos marchandises.

#### 7. Réserve de propriété

Les produits délivrés restent la propriété intégrale et exclusive de notre société jusqu'au paiement complet de toutes les factures y relatives, même s'ils ont été livrés au client.

#### 8. Nullité

Si l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales de vente est déclarée nulle au regard d'une règle de droit ou d'une loi en vigueur, elle sera réputée non écrite, mais n'entraînera pas la nullité de toutes les clauses des présentes conditions générales de vente. Les parties s'engagent à se rapprocher afin de convenir d'une disposition de substitution conforme à ladite règle de droit.

#### 9. Droit applicable

Le droit belge est d'application à tous les engagements pris par notre société. Tout litige éventuel relèvera de la compétence exclusive des juridictions de l'arrondissement de Tournai la phase initiale de conciliation étant impérative.